



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 mars 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 1998

Aide à l'immobilier - Société de crédit-bail immobilier bail matériel

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98133

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998

Développement Economique

Aide à l'immobilier - Société de crédit-bail immobilier bail matériel

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société CREATEC, située rue Blaise Pascal à Niort, souhaite se déplacer rue de la Mineraie où elle a acquis des terrains auprès de particuliers pour y installer une nouvelle unité de plus grande superficie.

CREACTEC occupe actuellement 650 m² et emploie 4 personnes pour son activité de fabrication de tours et presses pour les cordonniers.

Société en plein développement, elle souhaite construire un bâtiment de 1.100 m² rue de la Mineraie. Elle projette de créer 5 à 6 emplois sur 3 ans.

L'opérateur retenu est la société de crédit-bail immobilier Bail Matériel, filiale de la Banque Populaire Centre Atlantique.

L'investissement total est d'un montant de 1,6 MF pour lequel des subventions sont sollicitées auprès des collectivités territoriales. Le Conseil Général des Deux-Sèvres a décidé d'octroyer une subvention de 100.000 F à cette opération au titre de l'aide à l'immobilier. En complément de cette aide, la Ville de Niort pourrait intervenir à même hauteur, soit 100.000 F, ainsi que les lois de décentralisation (loi n° 82-123 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions / décret n° 82-809 du 22 Septembre 1982 relatif aux aides à l'achat ou à la location de bâtiments accordées par les collectivités territoriales) l'y autorisent.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder à la société de crédit-bail immobilier Bail Matériel une subvention de 100.000 F au titre de l'aide à l'immobilier et, pour cela, de bien vouloir approuver la convention entre la Ville de Niort et Bail Matériel ci-jointe ;
- procéder au versement de cette subvention selon les modalités précisées dans la convention ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention ;
- préciser que cette somme sera inscrite au budget à la fonction 929 sous-fonction 901 compte 6572.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)